



CLUB DE.....

PROTOCOLE SANITAIRE « COVID-19 » - REPRISE DES ACTIVITÉS

Le document vise à rappeler les conditions sanitaires mises en place au sein du club de pour la reprise des activités. Chaque adhérent en participant à une activité s'engage à respecter le présent protocole.

POUR CHAQUE ACTIVITÉ :

- Désinfection des tables, chaises et des sanitaires avant et après chaque utilisation.
- Gel hydro-alcoolique à disposition des adhérents
- Respecter la distanciation entre chaque adhérent **
- Respecter le nombre max. de personnes autorisées
- Respecter les consignes de circulation au sein de la salle
- Utiliser exclusivement vos propres effets personnels, ne pas les échanger ou les prêter.
- Le port du masque est obligatoire pour tous

*** Pour les cartes et les jeux de société, respecter la distance entre chaque table*

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Exemples ci-dessous : A MODIFIER SELON LES ACTIVITÉS DES CLUBS et SELON LES DECISIONS DE LA MAIRIE

PÉTANQUE de 14h à 17h : 18 à 20 personnes, 10 terrains, chaque personne vient avec ses propres boules et une seule personne de l'équipe lance le cochonnet.

TOUS LES MARDIS de 14h à 16h : SCRABBLE (maximum 10 personnes)

TOUS LES MERCREDIS de 14h à 17h : Activités manuelles, (maximum 10 personnes). Chacun apporte son matériel (ciseaux, colle, matériel de couture...)

TOUS LES JEUDIS à 14h : Marches, randonnées. RDV sur le parking du stade, un ou deux groupes en fonction du nombre de participants ; garder 2 m de distance entre chaque personne (sinon masques obligatoires).